

Modalités possibles pour l'évaluation de l'impact des actions de formation linguistiques

Enquête		Bilan partenaires
<p>Qui : Les bénéficiaires / leur référent-e Quand : À 3 - 6 mois après la sortie de formation Comment : Entretiens en face-à-face ou par téléphone</p>	<p>Qui : Les bénéficiaires / leur référent-e Quand : À 3 - 6 mois après la sortie de formation Comment : Questionnaires envoyés par email ou courrier papier</p>	<p>Qui : Les structures organisant les formations, les référent-es du réseau (travailleurs sociaux, conseiller-ères en insertion professionnelle), les partenaires économiques ou sociaux impliqués dans l'action de formation (entreprises, acteurs de la petite enfance, etc.), partenaires institutionnels, etc. Quand : À 6 - 12 mois après la fin de la formation Comment : Réunion</p>
<p>Objectif de l'enquête : Recueillir des informations pour évaluer le transfert des apports de la formation en situation (Kirkpatrick - niveau 3) et/ou l'impact de la formation (Kirkpatrick - niveau 4).</p>		<p>Objectif de la réunion : Faire remonter des indicateurs clés de résultats de la formation observés par les différentes parties prenantes.</p>
<p>Objet de l'enquête :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les nouveaux comportements adoptés par les bénéficiaires dans leur environnement, dans leur quotidien, grâce à la formation. - Les objectifs personnels ou professionnels que les bénéficiaires ont atteint grâce à la formation. - Les effets de la formation observés dans la cadre du suivi procuré par le ou la référente. - Les suites éventuelles à envisager (ou pas). 		<p>Ordre du jour de la réunion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Revue des finalités de la ou des formations ainsi que des enjeux associés (capacité à entrer en formation ; capacité à trouver un travail, etc.). 2. Partage des résultats obtenus / constatés par chaque partie prenante (sorties emploi, ouverture de droits, etc.). 3. Discussions sur les effets positifs observés et les résultats de la ou des formations. 4. Réflexion sur les améliorations à partir des insuffisances constatées. 5. Clarification / revue des attentes pour la prochaine session. 6. Décisions à prendre de part et d'autre.

Remarque n°1 : Les retours sur l'impact des formations ne sont pas évidents à collecter, surtout si les acteurs concernés ne sont pas au clair sur ce qu'ils attendent. Idéalement, les impliquer en amont d'une formation et les aider à formuler ou clarifier des attentes facilite la remontée d'informations utiles au moment du bilan. Si cela n'a pas été possible, le bilan peut servir à clarifier cela en vue de la prochaine session.

Remarque n°2 : Les modalités décrites ci-dessus ne sont pas figées. Elles peuvent en inspirer d'autres, comme par exemple des réunions de bilan associant les bénéficiaires.